



LA NATION

LA GUADELOUPE EN MOUVEMENT

MENSUEL: Troisième année • N°30 • 29 MAI 2007

«QUE VIVE MAINTENANT LIBREMENT NOTRE NATION APRÈS DES SIÈCLES D'ÉTOUFFEMENT»

**CINQUANS POUR CONSTRUIRE LE
PARTENARIAT**

**HOMMAGE AUX HEROS FONDATEURS
DE LA GUADELOUPE**

SOMMAIRE

EDITORIAL : CINQ ANS POUR CONSTRUIRE

L'ÉVÉNEMENT : NOS ORIENTATIONS

ENJEUX : HOMMAGE AUX HÉROS

INTERNATIONAL : GUADELOUPE ET FRANCE DANS LE MONDE

CULTURE ET VALEURS : LIVRES COMMENTÉS

VIE QUOTIDIENNE : LE DROIT DES PASSAGERS ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

EDITORIAL

CINQ ANS POUR CONSTRUIRE

Nous faisons partie de ces guadeloupéens que les promesses sur l'avenir de notre pays jamais suivies d'effets ont fini par excéder. Nous ne pouvons plus nous contenter de paroles car pendant ce temps notre pays s'enfonce dans le mensonge, ne songe plus à lui, se contente des seconds rôles, réclame le respect de droits individuels dans le cadre d'une intégration graduelle au peuple français considéré comme la récompense pour notre bon comportement. Construire notre pays est l'objectif que nous nous sommes fixés et que nous proposons aux guadeloupéens en pensant notamment aux compagnons de la liberté de 1802 dont c'était en définitive le rêve. Ce n'est pas une tâche facile .Mais c'est une action exaltante pour des femmes et des hommes qui veulent prouver qu'ils existent. Pour y arriver, nous nous battons en priorité pour que le Gouvernement nous reconnaisse le droit et la possibilité de construire notre nation avec nos valeurs et nos principes. En dépit de ce que l'on dit cinq ans sont largement suffisants à la condition que les autorités françaises dont malheureusement la volonté d'assimilation est inhérente à leur nature ne multiplient les obstacles juridiques infondés .Comme le disait Winston Churchill un parlement peut tout faire même changer un homme en femme. Le moment des arguties juridiques est fini et les guadeloupéens doivent le faire savoir. Le temps est à l'action. C'est pourquoi, profitant de la venue d'un nouveau président de la république en France, nous disons que cinq ans sont suffisants pour enfin construire définitivement notre pays afin qu'il soit aussi en situation de participer au gouvernement et à l'administration de ses affaires et à la construction d'un nouvel ordre international respectueux de la diversité du monde. Le partenariat que nous réclamons pour prendre en compte nos besoins est conforme au droit international. **Il sera construit sur la base du respect de notre autonomie de décision ce qui veut dire que le pouvoir actuellement installé à Paris doit revenir en Guadeloupe.**

ELUTHER JEAN PAUL

L'ÉVÈNEMENT

NOS ORIENTATIONS POUR LES CINQ ANS

J. RADEGONDE

Un nouveau président de la République vient d'être élu dans le pays qui nous gouverne et nous administre .Nous avons demandé de voter pour lui au deuxième tour alors qu'au premier tour nous avons déclaré que cette élection n'est pas la notre et qu'elle ne renforce pas notre démocratie. Ceux qui ont décelé de la contradiction dans notre comportement font une mauvaise analyse. L'abstention ou le vote blanc ou nul ne permettent pas de gagner une élection et de mobiliser durablement et solidement des électeurs. C'est pourquoi nous avons utilisé la logique du scrutin à deux tours pour donner au premier tour notre conviction et pour au deuxième faire un choix politique car en politique il est rare que les choix soient parfaits. Le choix que nous avons fait a été fondé sur le respect de la parole donnée. La droite française avait promis d'accroître notre pouvoir de décision : elle l'a fait alors que la gauche française s'est contentée quand elle avait le pouvoir de mots dans le passé. Bien entendu nous savons que les autorités françaises de gauche et de droite restent hostiles malgré ce qu'elles affirment au droit international car depuis longtemps ils sont dans la logique d'une annexion de notre pays. Elles ne reconnaissent pas que nous sommes un territoire non autonome comme le dit le droit international et qu'aucun mandat n'a été donné à quiconque pour nous annexer et faire de nous un appendice du peuple français comme l'affirme leur constitution. Ce postulat constitutionnel confirme le caractère racial de la nation française. Si la nation est un ensemble de personnes partageant les mêmes principes indépendamment de leur race alors aucune raison ne devrait nous empêcher d'être des français. Par contre si c'est le fruit d'une intégration au compte goutte voir homéopathique alors c'est la race qui domine et seule une récompense des maîtres peut en décider autrement. Pour notre part nous affirmons le fondement racial de la nation .C'est pourquoi nous continuerons à dire que nous ne sommes français et que nous n'avons pas envie de cette soit disant récompense. Par contre construire un partenariat avec la France respectueux de nos intérêts, de nos valeurs et de notre droit de nous gouverner est notre

choix. Nous allons tout entreprendre au cours de ces cinq ans pour réaliser ce partenariat avec les autorités françaises fondé sur l'existence de nos deux entités et le respect de nos identités. **Le pays que nous voulons doit disposer d'institutions** pour lui permettre d'exprimer en toute indépendance ses choix de gouvernement et d'administration. Le pouvoir de décision installé à Paris doit être rapatrié en Guadeloupe. Les institutions nouvelles doivent favoriser l'efficacité et la responsabilité collective. Nous allons multiplier les actions dans ce domaine pour convaincre notre peuple et surtout amener les autorités françaises à aller dans une direction conforme à leurs principes dont certains sont inscrits dans la constitution : « la France dit la constitution entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ». **Le pays que nous voulons doit être solidaire.** Tous les guadeloupéens ont le droit au bonheur et la collectivité guadeloupéenne doit aussi y contribuer .Mais la protection sociale qui exprime cette solidarité au quotidien ne peut être inspirée que par les principes français. Au cours de notre histoire nous avons nous aussi pratiqué de la solidarité et nous n'avons pas attendu 1945 pour connaître la sécurité sociale comme le proclame le discours officiel. Nous allons au contraire renforcer le système actuel, le contraindre par des mesures adéquates à être juste, en réformer le financement et donc l'efficacité à partir de nos principes et en inventant les techniques qui s'imposent .La protection sociale n'est pas un don de la France. C'est le travail d'une communauté qui a compris que seule la mutualisation des ressources garantit le bien être pour tous. **Notre pays sera aussi ancré dans notre culture** .C'est pourquoi nous comptons renforcer notre action pour que la culture guadeloupéenne soit au centre de l'école. Tout ce qui assimile et c'est le cas de l'école française sera en toutes circonstances combattu .**Enfin le combat pour une économie contrôlée par les guadeloupéens sera de tous les instants car un pays n'est rien sans l'existence d'une forte économie** .Les guadeloupéens doivent construire leurs propres institutions en mobilisant au mieux leur argent y compris bien entendu l'argent de l'indemnisation qui nous est dû pour les crimes perpétrés contre nous .Seule une économie qui vise à satisfaire nos besoins et contrôlée par du capital guadeloupéen sera en mesure de nous défendre et nous donnera le droit à la parole. Comme le disait Toussaint Louverture la liberté dépend d'un rapport de force et tout le reste est balivernes. La Guadeloupe doit changer dans les cinq à venir pour réaliser son destin c'est notre conviction et c'est notre choix.

ENJEUX

HONORER NOS HEROS

Une nation a besoin de son histoire car celle ci est un instrument de rassemblement et d'uniformisation d'une rare efficacité. C'est pourquoi nous sommes très attachés à la nécessaire commémoration des moments où notre peuple rassemblé agit et marque son temps. Le mois de mai est donc pour nous hautement symbolique car dans l'histoire beaucoup de hauts faits de notre peuple ont eu lieu en mai. C'est en effet au mois de mai 1802 que les africains honteusement mis en esclavage par les européens ont décidé que l'esclavage était terminé car il était contraire aux droits naturels des hommes et qu'il fallait construire un pays pour permettre à cette idée fondamentale de, s'enraciner, se développer et se diffuser. La guerre de la Guadeloupe qui s'est déroulée au mois de mai 1802 avec la guerre de Saint Domingue a été faite pour imposer cette évidence. Les guadeloupéens d'origine africaine se sont levés comme un seul homme pour défendre leur trésor car ils avaient compris que la liberté est la conséquence d'un rapport de force. Nos ancêtres furent malheureusement battus par le corps expéditionnaire français envoyé par Napoléon. Mais cette guerre s'est soldée par une victoire politique. Au cours de cette bataille meurtrière qui a tué près de 10.000 personnes, les compagnons de la liberté ont aussi élaboré une idéologie fondée sur les droits de l'homme qui sont devenus les fondements de la démocratie. C'est pourquoi nous sommes particulièrement choqués quand les français tentent de s'approprier de notre message universel. Les africains notamment de Saint Domingue et de Guadeloupe sont les artisans avec les européens d'Amérique et de France de la construction des principes des droits de l'homme actuellement dominants. Cependant, l'hommage que nous rendons à ces hommes et femmes de 1802 est insuffisant et indigne. Les médias, les autorités françaises et les guadeloupéens qui veulent la disparition de la Guadeloupe en sont responsables. Après avoir tenté de faire oublier cette partie de notre histoire, ils la brouillent maintenant en mêlant des

données à la valeur symbolique différente .Par exemple 1848 souvent citée est une affaire française car il s'agit pour le parlement français de tenter de masquer un crime en décidant une nouvelle fois d'abolir l'esclavage rétabli en mai 1802 par NAPOLEON grâce à une répression d'une rare sauvagerie. Comme le disait Marx l'histoire se réalise souvent deux fois : la première fois c'est sérieux tandis que la deuxième est une farce. La seule abolition qui compte pour les guadeloupéens c'est 1794 imposée par nos luttes, nos décisions et défendue au cours d'une guerre atroce et meurtrière où notre peuple a été décimé. Ce sont près de 4500 guadeloupéens qui ont été déporté avec pour leurs auteurs de substantiels revenus car beaucoup furent vendus comme esclaves.

Une action de tous les guadeloupéens doit être engagée pour rendre à ces hommes une dignité bafouée en mettant fin au silence imposé par les français. Tout d'abord il nous faut construire un mausolée en leur mémoire avec la contribution de tous les guadeloupéens. Mausolée à la gloire des patriotes guadeloupéens et de la Guadeloupe. Ensuite il faut rendre obligatoire l'étude de l'histoire guadeloupéenne à l'école bien avant l'histoire française et bannir toute étude de Napoléon et des dirigeants français qui ont prôné l'esclavage comme Jules Ferry et bien d'autres. Il faut ensuite donner le nom de ces héros à toutes les rues et à tous les édifices guadeloupéens tout en débaptisant tout ce qui rappelle l'esclavage et la colonisation. Il faut enfin sans la présence d'aucune autorité française organiser chaque année pendant trois jours qui doivent devenir des jours fériés par la décision des guadeloupéens une cérémonie d'hommage et de recueillement.

Notre pays a trop tardé pour se souvenir de ces femmes et de ces hommes qui ont écrit l'une des pages les plus belles de notre histoire .Pendant qu'il est encore temps, rendons un hommage grandiose à ces guadeloupéens qui ont fondé notre nation.

A JEREMY

INTERNATIONAL

LA France ,LA GUADELOUPE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

La Guadeloupe subit depuis toujours la politique étrangère de la France le principe étant admis que la gestion des relations internationales est l'affaire de l'état entendons des autorités françaises. Même quand on lui a reconnu quelques compétences d'ordre régional la Guadeloupe doit impérativement représenter et défendre la France. Encore une fois nous affirmons que cette pratique est contraire au droit international qui interdit toute annexion de territoire non autonome à moins que la population l'ait décidée unanimement .La politique française pensée et mis en oeuvre par le Président de la république est dans l'ensemble ignorante des contraintes qui pèsent sur notre pays et probablement du souhait de notre population. Sans entrer dans le détail ,la politique étrangère de la France s'articule autour des orientations qui suivent : **un anti américanisme de tous les instants illustré récemment par le refus de l'intervention des USA en Irak et la condamnation officielle du libéralisme qui serait la marque de fabrique des américains et des anglais ; l'adhésion ensuite à l'Europe mais à la condition que la France y joue un rôle de premier plan et qu'elle adopte les principes, valeurs et mode d'organisation de la France notamment dans le domaine juridique ; une politique dans l'ensemble pro arabe et anti israélienne qui s'illustre notamment par le soutien aux palestiniens dans leur volonté de créer leur propre état avec Jérusalem comme capitale ; un tiers mondisme de façade qui vise avec démagogie à faire croire aux anciens colonisés par les européens que l'on partage leurs points de vue de lutte contre les dominations et de rééquilibrage de la société internationale** .Cette politique est en fait un instrument de lutte contre les américains même si la France partage beaucoup de points de vue de la diplomatie américaine et notamment le souci de continuer à dominer les affaires mondiales, le multilatéralisme prôné par les français

étant plus un instrument pour duper et de spécificité par rapport aux Américains. On constate donc que les préoccupations guadeloupéennes certes modestes car conforme à la dimension de notre pays ne sont guère prioritaires quand elles sont présentes et surtout différentes de celles de la France .Tout d'abord la Guadeloupe voudrait être un partenaire dans la politique étrangère notamment quand il s'agit de la défense de ses intérêts. Ensuite, situé dans la Caraïbe ce qui n'est pas un handicap comme certains l'affirment, notre pays est particulièrement intéressé par l'organisation de cette région et de tout le continent américain car il a aussi son mot à dire. A cet égard il voudrait être un membre à part entière de l'organisation des Etats américains, du Caricom et de l'Association des Etats caraïbes. Il souhaite la construction d'un ensemble politique qui soit en mesure de nous protéger et d'optimiser notre développement. Les relations avec le tiers monde présentent pour nous beaucoup d'intérêt notamment parce que la France utilise cet argument pour empêcher que l'ONU s'empare de notre situation et éventuellement puisse dénoncer le non respect par la France du droit international de la décolonisation. Enfin utilisant un argumentaire initié par les français l'Europe exige que nous soyons intégré totalement et que nous respectons les règles fondant le marché unique ce qui nous pose d'énormes difficultés. L'arrivée d'un nouveau président et de nouveaux dirigeants ne vont probablement pas changer grand-chose. La politique étrangère présente toujours une grande stabilité dans le temps car le plus souvent imposée par la géopolitique. Cependant, continuer à nier les intérêts de notre pays et nous interdire la gestion internationale n'est plus acceptable et supportable .Le principe que la Guadeloupe doit être exclu de politique internationale est un acte de colonialisme que nous dénonçons et que nous combattons. Au contraire, nous devons pouvoir mener notre politique internationale selon des modalités à discuter avec les autorités françaises. Par exemple, il faut qu'officiellement nous devenions membre à part entière d'un certain nombre d'organismes comme l'OEA l'AEC, le Caricom, l'organisation mondiale de la francophonie et bien entendu de l'ONU car nous cesserons jamais de le dire le fait que nous soyons gouverné et géré par un état étranger ne nous supprime pas notre personnalité et notre identité politique.

P.NOIRTE

VALEURS ET CULTURE

Michel Aglietta , Laurent Berrebi : *Désordres dans le capitalisme mondial*
ODILEJACOB

Pour les uns, elle est une chance, pour les autres, elle est destructrice. Pour les premiers, elle déploie la taille et l'activité des marchés comme jamais en multipliant les possibilités d'échanges et de profits ; pour les seconds, elle renforce les effets de domination à l'extérieur comme à l'intérieur des économies, en concentrant sans cesse la richesse. La mondialisation a donc ses défenseurs comme ses critiques, plus ou moins radicaux. Mais ce terme de mondialisation ou, plus précisément, de globalisation, semble désigner, voire expliquer, des réalités extrêmement diverses. Que l'on décide d'investir sur les marchés monétaires et financiers depuis l'Amérique du nord, que l'on soit employé dans une entreprise de textile en Europe, que l'on soit paysan africain, ingénieur indien ou encore entrepreneur chinois, voilà à l'évidence des situations qui offrent des perspectives fort différentes d'un même vocable.

Or, si beaucoup peuvent s'accorder à reconnaître que la globalisation est une réalité multiple, peu nombreux sont les économistes qui tentent d'établir des liens entre toutes ces réalités. C'est tout l'intérêt du livre de Michel Aglietta et Laurent Berrebi qui affirment d'emblée : *"Dévoiler les liens entre ces nombreux aspects est la tâche de quiconque veut comprendre le capitalisme contemporain et conjecturer son avenir."* Une telle ambition ne peut reposer que sur une thèse forte, simplement exposée : *"[Notre risque] consiste à affirmer et à démontrer que la crise asiatique a provoqué un changement radical dans les interdépendances qui structurent l'économie mondiale. [...] Cette crise et ses séquelles ont permis aux pays émergents de se libérer de la sujétion de la dette en dollars et de recouvrer leur souveraineté sur leurs choix économiques et stratégiques.* Pour ces deux auteurs, la crise asiatique et ses suites a véritablement *"changé le cours du capitalisme"* puisque les pays émergents ont une influence considérable dans l'évolution du capitalisme contemporain (ne serait-ce que parce qu'ils sont devenus créanciers des Etats-Unis). Plus précisément, Michel Aglietta et Laurent Berrebi soulignent que depuis la crise asiatique, une logique déflationniste s'est mise en place. Les capacités de production croissantes au niveau mondial ne cessent de poser, à tous, la question des débouchés. Cette réalité

se traduit par une concurrence de plus en plus lourde qui se fait nettement en défaveur des salariés du monde entier. Mais ces difficultés ne sont pas imputables à un seul pays ou une seule région. Après deux décennies d'une croissance mondiale soutenue et, inversement, la persistance d'une faible croissance en Europe et particulièrement dans la zone Euro, Michel Aglietta et Laurent Berrebi soulignent nettement les blocages propres à l'Union Européenne. Les politiques menées par la Commission de Bruxelles et par la Banque Centrale Européenne sont très sévèrement critiquées, notamment lorsque celles-ci se traduisent par des "*taux d'intérêts réels assassins*" ayant des effets récessifs évidents. Cette grande synthèse sur l'économie mondiale, soucieuse de présenter en détail ses particularités régionales, propose donc une interprétation des principales évolutions du capitalisme d'aujourd'hui tout en mettant l'accent sur l'Europe et les éléments qui permettraient de sortir de cette "impasse".

VIE QUOTIDIENNE

Les droits des passagers encore mieux garantis

Désormais, **les compagnies aériennes effectuant des vols au départ du territoire national pourront être sanctionnées en cas de non respect de la réglementation européenne concernant les droits des passagers aériens en matière de refus d'embarquement liés à des surréservations, d'annulation et de retards importants de vols.**

Ces sanctions pourront également être infligées pour des vols à l'arrivée sur le territoire national si les compagnies aériennes concernées sont ressortissantes d'un Etat membre de l'Union européenne. Un décret¹ en ce sens a été publié au Journal Officiel, le 15 mai 2007.

Le passager pourra alors saisir la DGAC qui, après enquête, décidera de transmettre le dossier à la commission administrative de l'Aviation civile, seule habilitée à proposer au Ministre des Transports des amendes à l'encontre des compagnies contrevenantes. **Ces amendes pourront atteindre 7 500 euros, et seront portées à 15 000 euros en cas de récidive.** En 2006, **1800 réclamations ont été traitées par la DGAC et concernaient pour 33 % les**

annulations de vol, 33 % les retards, 8 % les refus d'embarquement, 3 % les pertes ou détérioration de bagages, et

23 % diverses causes (enfants non accompagnés, transport d'animaux...). Jusqu'à présent, la DGAC intervenait auprès de la compagnie aérienne mais aucune sanction ne pouvait être prononcée en l'absence de texte le permettant.

décret n°NOREQUA0751894D portant modification de diverses dispositions du code de l'Aviation civile (2ème partie : décret en conseil d'Etat).

Protection de l'enfance : guides pratiques en ligne

Le ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité propose en ligne 5 guides pratiques afin de mieux comprendre le contenu de la loi réformant la protection de l'enfance. Ces 5 guides exposent les principales dispositions de la loi : entretien prénatal au 4ème mois de grossesse, mise en contact des parents avec les services de la protection maternelle infantile, par exemple lors du séjour à la maternité, visite médicale gratuite et obligatoire tous les 3 ans pour les enfants entre leur 6ème et 15ème année, dépistage des troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage... Ils s'adressent tout particulièrement aux personnes qui participent à la protection de l'enfance : professionnels sociaux, médico-sociaux et éducatifs des services et établissements départementaux, associatifs et de la protection judiciaire de la jeunesse. La réforme de la protection de l'enfance est entrée en vigueur avec sa publication au Journal officiel du mardi 6 mars 2007.

Liens contextuels

- Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
[Guides pratiques en ligne](#)
- Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
[Protection de l'enfance et droits de l'enfant](#)
- Vie-publique.fr
[Loi réformant la protection de l'enfance](#)

[LA REDACTION](#)

LA NATION

FONDEÉ LE 21 FÉVRIER 2005.

FONDATEUR : CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE.

ADMINISTRATION : 22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE A PITRE.

DIRECTEUR DE LA REDACTION / REDACTEUR EN CHEF : JEAN-PAUL ELUTHER

RÉDACTION : ELUTHER ENA ; J. CUVELIER ; PAUL NOIRTE ; J.RADEGONDE ; A.JEREMY ; FÉLIX VALENTIN.